



**DELIBERATION
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 13 mars 2024, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 6 mars 2024, s'est réuni sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 100 représentants 166 voix
 Nombre de membres présents : 46 représentants 66 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 66 représentants 105 voix

Délibération n°CS2024/05

OBJET : Débat d'Orientations Budgétaires année 2024
Budget annexe de la Réserve Naturelle

LISTE DES PRESENTS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 6 voix délibératives

BERANGER Nathalie MARCHE Emilie

2^{ème} Collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 3 voix délibératives

DOLGOPYATOFF BURLET Céline GERIN Anne

FAURE Nathalie

3^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 3 voix délibératives

GUIGUE Gilbert WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

HABFAST Claus

5^{ème} collège – Délégués des communes Centre

1 représentant = 1 voix délibérative

BOUCHERLE Jean-Xavier

BREYTON Stéphanie

CHASSAGNON Guillaume

CHAVAND Christelle

CLOUZEAU Dominique

DELPHIN Jean-Luc

DELPHIN Maurice

ESCARON Dominique

EYMERY Clémentine

GUSMEROLI Stéphane

LALINDE Catherine

MERLE Alain

MICHALLET Bernard

MONIN Michelle

MOREL Véronique

PIEUCHOT Ghislaine

PUTOT Éric

RUBIER Éric

6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BOIX-NEVEU Arthur

BOUZON Elodie

DUPERCHY Pierre

DUPRAZ Fabien

EGO Catherine

FASOLA Frédéric

GARCIA Muriel

GUILLEMAT Serge

LAVAL Sylvain

PICARD Christian

POZO Jean-Christophe et FERRARI Marcel

ROBIN Grégory

SECO Marc

USSEGLIO-THOMASETTI Denis et ROCHAS Henri

VANPRAET Daphné



7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

BASSET Michel
DEPINOIS Marc
MOLLIERE Denis

PICHON MARTIN Bertrand
ZUCCHERO Pascal

EXCUSES et POUVOIRS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 6 voix délibératives

CHAIX Sandrine à BERANGER Nathalie
LAÏDOUNI-DENIS Myriam à MARCHE Emilie

VIAL Cédric à BERANGER Nathalie
MONTORO Marie Pierre

2^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 3 voix délibératives

BENHAMOU Franck à DOLGOPYATOFF BURLET Céline
SUSZYLO Christophe à GERIN Anne

3^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 3 voix délibératives

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

BÂABÂA Jimmy à BOIX-NEVEU Arthur

BONNARDON Pierre à GERIN Anne

5^{ème} collège – Délégués des Communes Centre

1 représentant = 1 voix délibérative

DEVAUTON Thierry à GUSMEROLI Stéphane
DUPRAZ Marc à ESCARON Dominique
LABRUDE Evelyne à CLOUZEAU Dominique
MAILLOT Isabelle à MERLE Alain
ZANNA Maryline à GUSMEROLI Stéphane
BALZER Armelle
BERNARD-PEYRE Gaëlle
BILLARD Cécile

CHAMPROND Nicolas
GAUTIER Marc
GROS BONNIVARD Patrice
MARCHAIS Marie-Lise
MOUGIN Nicolas
SEBBAR Nathalie
SEMANAZ Géraud

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BELLINGHERY Éric à ESCARON Dominique
BOCHATON Brigitte à GUIGUE Gilbert
BURDET Gérard à LAVAL Sylvain
DELCAMBRE Philippe à LAVAL Sylvain
DUMAS Isabelle à DOLGOPYATOFF BURLET Céline
LAMBERT Hervé à EGO Catherine
REY René à GUIGUE Gilbert

BOITEZ Rodolphe
COURTOIS Gilbert
GAUCHON Sandrine
SUCHERE Séverine

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

BAZIN Jean-Jacques à GUILLEMAT Serge

OBJET : Débat d'Orientations Budgétaires année 2024 : Budget annexe de la Réserve Naturelle

En application de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Les membres du Comité Syndical prennent acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires du budget annexe de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse.

Ainsi fait et délibéré le 13 mars 2024
Pour copie conforme,
Le Président

Publiée le **15 MARS 2024**

